

Commission : Discipline
Date : 17 septembre 2020

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité Directeur du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	13 09 2020	VILLEBOIS HB	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D2	13 09 2020	ST YRIEIX AS	10 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	100 €
D3	12 09 2020	LA COURONNE CO	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D3	13 09 2020	CHATEAUBERNARD SL	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D3	13 09 2020	JAVREZAC JARNOUZEAU	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D4	13 09 2020	RUFFEC STADE	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37€
D4	13 09 2020	VARS AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €

D4	13 09 2020	NERCILLAC/REPARSAC	à titre conservatoire	A déterminer	Joueur	14 09 2020	A déterminer
D4	13 09 2020	GOND PONTOUVRE AC	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37 €
D4	13 09 2020	ANG. ST MARTIN US	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	14 09 2020	37€

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON